

Planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers

20 septembre 2017 (Lausanne, journée entière)



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public cible

Ce séminaire s'adresse à tous les professionnels dont l'activité consiste en la planification patrimoniale et fiscale pour leur clientèle: conseillers fiscaux, planificateurs financiers, gérants de fortune, fiduciaires, avocats, notaires et juristes.

Objectifs

Les problématiques rencontrées par les particuliers en lien avec leur patrimoine évoluent durant l'existence; elles nécessitent une approche globale juridique, fiscale et comptable, dépendant de la situation personnelle de chacun (nationalité, résidence, situation familiale et professionnelle, etc.).

Le présent séminaire a pour objectif de traiter diverses situations pouvant se présenter dans le cadre de la planification fiscale et patrimoniale pour des personnes physiques et actionnaires de personnes morales.

Nous nous intéresserons tout d'abord à des questions choisies en matière de sociétés de personnes (répartition intercantonale de société en nom collectif, bénéficiaire de liquidation, etc.).

Les œuvres d'art faisant de plus en plus communément partie du patrimoine familial ou personnel des particuliers, nous aborderons ensuite les problématiques spécifiques de la fiscalité directe en matière d'art, en particulier en cas d'acquisition, détention et transmission (vente, donation, succession).

Nous nous intéresserons également aux possibilités de planification du domicile fiscal d'une personne physique ainsi qu'à la résidence fiscale des personnes morales dans un contexte national et international à la lumière de la jurisprudence récente (direction effective, répartition, etc.).

Finalement, les questions de transmission d'entreprise seront abordées de manière extensive, que ce soit dans le cadre d'une transmission à titre onéreux au sein de la famille ou à un tiers, ou à titre «gratuit» en cas de donation ou succession (aspects de droit civil et de droit fiscal).

Sujets traités

- Fiscalité des entreprises de personnes: questions choisies
- Fiscalité du détenteur d'œuvres d'art
- Domicile et assujettissement des personnes physiques: planification et limites
- Résidence fiscale des personnes morales dans le contexte national et international
- Management Buy-In & Management Buy-Out
- Transmission d'entreprise: questions choisies du droit des successions
- Aspects fiscaux d'une transmission d'entreprise sans contrepartie (succession, donation, etc.)

Méthodologie

Exposés assortis d'exemples d'application pratique

Responsable du séminaire

Mélanie Zimet, MLaw, experte fiscale diplômée, sous-directrice, Bonhôte Services SA, Neuchâtel

Conférenciers

Danilo Delgado, avocat, expert fiscal diplômé, directeur, T&CO SA, Lausanne

Raphaël Gani, avocat, expert fiscal CSI, co-responsable Centre de compétences Personnes physiques, Administration cantonale des impôts, canton de Vaud

Roberto Garruso, expert fiscal diplômé, directeur, ValoremTax et Finance SA, Lausanne

Sébastien Liaudet, expert fiscal diplômé, directeur, Fiscaplan SA, Yverdon-les-Bains

Nelly Iglesias, avocate, experte fiscale diplômée, associée, IFN Tax and Law, Genève

Marc Nicolet, expert fiscal et comptable diplômé, administrateur, Audict Fiduciaire SA, Pully

Adrian Schneider, Dr.iur., avocat, LL.M., Gross & Associés Avocats, Lausanne

Mélanie Zimet, voir ci-dessus

Date

20.09.2017 journée entière

Lieu

Hôtel de la Paix
Avenue Benjamin Constant 5
1003 Lausanne
www.hoteldelapaix.net

Prix du séminaire

CHF 780.- pour les non-membres
CHF 680.- pour les membres
d'EXPERTsuisse et leurs collaborateurs

Sont compris

- toute la documentation
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 8%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- Non-membre
 Membre ASAI
- Membre EXPERTsuisse**
- membre individuel
 collaborateur auprès d'une entreprise membre
 membre junior/passif

Planification fiscale et patrimoniale pour les particuliers

- 20 septembre 2017 (Lausanne)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
 Facture à l'adresse professionnelle
 Correspondance à l'adresse privée
 Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant la date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électroniques/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.